



ODDO BHF AVENIR

OPCVM relevant de la directive 2014/91/UE

Rapport Annuel au 30 juin 2025

Edition pour la Suisse

Le prospectus de vente détaillé, des documents intitulés "Informations clés pour l'investisseur", les statuts, les rapports annuels et semestriels sont disponibles sans frais auprès du Représentant et Service de Paiement pour la Suisse, CACEIS Bank, Montrouge, succursale Zurich / Suisse, Bleicherweg 7, CH-8027 Zurich. La liste des variations du portefeuille est gratuitement à la disposition de l'investisseur auprès du représentant pour la Suisse.

Société de Gestion : Oddo BHF Asset Management SAS

Dépositaire : ODDO BHF SCA

Gestionnaire Administratif et Comptable par délégation : EFA

Commissaire aux Comptes : FORVIS MAZARS

ODDO BHF AVENIR

TABLE DES MATIERES

1. INFORMATIONS CONCERNANT LE PLACEMENT ET LA GESTION DE L'OPCVM	3
2. RAPPORT DE GESTION	12
3. COMPTES ANNUELS DE L'OPCVM	14
RAPPORT SUR LES REMUNERATIONS EN APPLICATION DE LA DIRECTIVE OPCVM V	77
ANNEXE SFDR	79

1. INFORMATIONS CONCERNANT LE PLACEMENT ET LA GESTION DE L'OPCVM

1.1 Classification

Le fonds est classé OPCVM « Actions de pays de la zone euro »

1.2 Objectif de gestion

Le Fonds a pour objectif d'obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence (90% MSCI SMID France NR calculé dividendes nets réinvestis + (10% ESTR capitalisé + 8,5 points de base)) sur un horizon de placement supérieur à 5 ans, tout en prenant en compte des critères ESG.

1.3 Régime fiscal

Le Fonds est éligible au PEA et peut servir de support aux contrats d'assurance-vie.

A compter du 1er juillet 2014, le Fonds est régi par les dispositions de l'annexe II, point II. B. de l'Accord (IGA) signé le 14 novembre 2013 entre le gouvernement de la République Française et le gouvernement des Etats-Unis d'Amérique en vue d'améliorer le respect des obligations fiscales à l'échelle internationale et de mettre en œuvre la loi relative au respect de ces obligations concernant les comptes étrangers (Dite loi FATCA).

Le présent rapport annuel n'a pas vocation à résumer les conséquences fiscales attachées, pour chaque investisseur, à la souscription, au rachat, à la détention ou à la cession de part(s) du Fonds. Ces conséquences varieront en fonction des lois et des usages en vigueur dans le pays de résidence, de domicile ou de constitution du porteur de part(s) ainsi qu'en fonction de sa situation personnelle.

Selon votre régime fiscal, votre pays de résidence, ou la juridiction à partir de laquelle vous investissez dans ce Fonds, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du Fonds peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de consulter un conseiller fiscal sur les conséquences possibles de l'achat, de la détention, de la vente ou du rachat des parts du Fonds d'après les lois de votre pays de résidence fiscale, de résidence ordinaire ou de votre domicile.

La Société de gestion et les commercialisateurs n'assument aucune responsabilité, à quelque titre que ce soit, eu égard aux conséquences fiscales qui pourraient résulter pour tout investisseur d'une décision d'achat, de détention, de vente ou de rachat des parts du Fonds.

1.4 Informations réglementaires

- Le Fonds ne détient aucun instrument financier émis par les sociétés liées au groupe Oddo BHF SCA.
- OPCVM détenus par le fonds et gérés par la société de gestion à la date d'arrêté du Fonds : voir comptes annuels en annexe.
- **Méthode de calcul du risque global de l'OPCVM :** la méthode choisie par Oddo BHF Asset Management SAS pour mesurer le risque global de l'OPCVM est la méthode du calcul de l'engagement.
- **Critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance :**
L'OPCVM est un produit financier promouvant des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8⁽¹⁾ du règlement SFDR 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le règlement SFDR) dont la politique ESG (Environnement et/ou Social et/ou Gouvernance) mise en œuvre est décrite ci-dessous.
La taxonomie de l'Union européenne (règlement (UE) 2020/852) (ci-après la « Taxonomie ») vise à identifier les activités économiques considérées comme durables sur le plan environnemental.
Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion

ODDO BHF AVENIR

restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Pour plus d'information, nous vous invitons à vous reporter aux annexes SFDR du présent rapport.

- Dans le cadre de sa politique de gestion des risques, la société de gestion de portefeuille établit, met en œuvre et maintient opérationnelles une politique et des procédures de gestion des risques efficaces, appropriées et documentées qui permettent d'identifier les risques liés à ses activités, processus et systèmes.

Pour plus d'information veuillez consulter le DICI de cet OPC et plus particulièrement la rubrique « Profil de risque et de rendement » ou son prospectus complet, disponibles sur simple demande auprès de la société de gestion ou sur le site www.am.oddo-bhf.com.

- Proportion d'investissement des actifs en titres ou droits éligibles au PEA : 90,18%.

1.5 Déontologie

- **Contrôle des intermédiaires**

La société de gestion a mis en place une politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties. Les critères d'évaluation sont le coût d'intermédiation, la qualité d'exécution eu égard aux conditions de marché, la qualité du conseil, la qualité des documents de recherche et d'analyse ainsi que la qualité de l'exécution post-marché. Cette politique est disponible sur le site de la société de gestion www.am.oddo-bhf.com.

- **Frais d'intermédiation**

Les porteurs de parts du FCP peuvent consulter le document « Compte rendu relatif aux frais d'intermédiation » sur le site de la société de gestion www.am.oddo-bhf.com.

- **Droits de vote**

Aucun droit de vote n'est attaché aux porteurs de parts, les décisions étant prises par la Société de Gestion. Les droits de vote attachés aux titres détenus par le Fonds sont exercés par la Société de Gestion, laquelle est seule habilitée à prendre les décisions conformément à la réglementation en vigueur. La politique de vote de la Société de Gestion peut être consultée au siège de la Société de Gestion et sur le site internet sur www.am.oddo-bhf.com, conformément à l'article 314-100 du Règlement Général de l'AMF.

- **Informations sur la politique de rémunération**

Les éléments réglementaires sur les rémunérations sont annexés au présent rapport.

ODDO BHF AVENIR

1.6 Information sur les techniques de gestion efficaces et les instruments dérivés présents dans le fonds

Le fonds Oddo BHF Avenir n'a pas eu recours aux techniques de gestion efficaces et aux instruments dérivés au cours de l'exercice.

1.7 Changements intervenus au cours de l'exercice

Néant

1.8 Reporting SFTR

ODDO BHF AVENIR

**Transparence des opérations de financement sur titres et de la
réutilisation des instruments financiers**

Règlement SFTR

30/06/2025

EUR

ODDO BHF AVENIR

Montant des titres et matières premières prêtés en proportion des actifs

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	Total Return Swap
Montant des actifs prêtés	0,00				
% des actifs pouvant être prêtés	0,00				

Actifs engagés pour chaque type d'opérations de financement sur titres et Total Return Swaps exprimés en valeur absolue et en pourcentage de l'actif net du fonds

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	Total Return Swap
Montant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
% De l'actif net total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

10 Principaux émetteurs de garanties reçues (hors liquidités) pour tous les types d'opérations de financement

1. Nom
Volume des garanties reçues
2. Nom
Volume des garanties reçues
3. Nom
Volume des garanties reçues
4. Nom
Volume des garanties reçues
5. Nom
Volume des garanties reçues
6. Nom
Volume des garanties reçues
7. Nom
Volume des garanties reçues
8. Nom
Volume des garanties reçues
9. Nom
Volume des garanties reçues
10. Nom
Volume des garanties reçues

ODDO BHF AVENIR

10 Principales contreparties en valeur absolue des actifs et des passifs sans compensation

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	Total Return Swap
1. Nom					
Montant					
Domicile					
2. Nom					
Montant					
Domicile					
3. Nom					
Montant					
Domicile					
4. Nom					
Montant					
Domicile					
5. Nom					
Montant					
Domicile					
6. Nom					
Montant					
Domicile					
7. Nom					
Montant					
Domicile					
8. Nom					
Montant					
Domicile					
9. Nom					
Montant					
Domicile					
10. Nom					
Montant					
Domicile					

ODDO BHF AVENIR

Type et qualité des garanties (collatéral)

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	Total Return Swap
Type et Qualité de la garantie					
Liquidité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Instrument de dette					
Notation de bonne qualité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Notation de moyenne qualité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Notation de faible qualité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions					
Notation de bonne qualité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Notation de moyenne qualité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Notation de faible qualité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Parts de fonds					
Notation de bonne qualité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Notation de moyenne qualité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Notation de faible qualité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Monnaie de la garantie					
Pays de l'émetteur de la garantie					
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Règlement et compensation des contrats

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	Total Return Swap
Contrepartie centrale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Bilatéraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Triparties	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Échéance de la garantie

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	Total Return Swap
Moins d'1 jour	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1 jour à 1 semaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1 semaine à 1 mois	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1 mois à 3 mois	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3 mois à 1 an	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Plus d'1 an	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Ouvertes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

ODDO BHF AVENIR

Échéance des opérations de financement sur titres et total return swaps ventilée en fonction des tranches

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	Total Return Swap
Moins d'1 jour	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1 jour à 1 semaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1 semaine à 1 mois	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1 mois à 3 mois	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3 mois à 1 an	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Plus d'1 an	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Ouvertes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Données sur la réutilisation des garanties

	Espèces	Titres
Montant maximal (%)	0,00	0,00
Montant utilisé (%)	0,00	0,00
Revenus pour l'OPC suite au réinvestissement des garanties espèces des opérations de financement sur titres et TRS	0,00	0,00

Données sur la conservation des garanties reçues par l'OPC

1. Nom	<input type="text"/>
Montant conservé	<input type="text"/>

Données sur la Conservation des garanties fournies par l'OPC

Montant total du collatéral versé	0,00
En % de toutes les garanties versées	
Comptes séparés	0,00
Comptes groupés	0,00
Autres comptes	0,00

Données sur la Conservation des garanties fournies par l'OPC

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	Total Return Swap
OPC					
Montant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gestionnaire					
Montant					
Tiers					
Montant					

Données sur les revenus ventilées

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	Total Return Swap
OPC					
Montant	0,00	0,00	0,00	24 216,16	0,00
En % du revenu	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00
Gestionnaire					
Montant					
En % du revenu	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Tiers					
Montant					
En % du revenu	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

2. RAPPORT DE GESTION

2.1. Contexte macroéconomiques et performances des marchés actions

L'année calendaire finissant en juin 2025 aura été marquée par :

- Un environnement économique peu porteur, notamment en Europe, avec des indicateurs avancés ne marquant aucun signe d'amélioration au 2ème semestre 2024, contrairement aux attentes et sur des bases de comparaison pourtant plus favorables. Au premier semestre 2025, les perspectives économiques se sont de nouveaux dégradées, notamment aux USA, portées par le risque nouveau de la hausse des tarifs douaniers américains. Cela a pesé particulièrement sur les résultats des sociétés industrielles mondialisées qui constituent plus de 40% de notre portefeuille.
- Un environnement de taux beaucoup moins favorable que prévu, le taux allemand 10 ans affichant une stabilité sur la période. Cela a été particulièrement favorable pour les banques qui sont structurellement absentes de notre portefeuille.
- Un décrochage plus marqué de la France dans cet environnement troublé, à la suite d'une instabilité politique inattendue après la décision malheureuse de la dissolution de l'Assemblée nationale. Les mid caps françaises auront sous-performé de plus de 10 points l'indice de la zone euro.

2.2. Performances

Parts	Performance annuelle	Indicateur de référence
ODDO BHF Avenir CN-EUR	-0,73%	
ODDO BHF Avenir CR-EUR	-1,57%	
ODDO BHF Avenir DN-EUR	-0,73%	
ODDO BHF Avenir DR-EUR	-1,57%	
ODDO BHF Avenir GC-EUR	-0,73%	

La performance passée ne préjuge pas des performances futures et n'est pas constante dans le temps.

Au total, l'année calendaire juin 2024-juin 2025 pourra être nommée notre « annus horribilis », non pas tant pour sa performance absolue, relativement stable, que pour sa performance relative.

Cette sous performance s'explique d'abord par notre sous exposition structurelle aux 5 secteurs qui auront le mieux performés cette année, soit la Banque, l'Assurance, les Telecoms, les matériaux de construction et les utilities, et notre sur exposition structurelle aux deux secteurs qui auront baissé significativement cette année, la santé et les technologies.

Elle aura été accentuée par quelques accidents sur quelques investissements ciblés qu'auront notamment été Sodexo (numéro 2 mondial de la restauration sous contrat) et ST (numéro 1 mondial des microcontrôleurs industriels) avec un avertissement sur leurs résultats, ainsi que sur les deux sociétés des titres de services, Edenred et Pluxee (respectivement numéro 1 et 2 mondial de l'activité), qui auront souffert à la suite de changements de régulation en cours en Italie, au Brésil et en France.

Ces mauvais choix n'auront pas pu être compensés par le succès de certains choix, comme la forte progression de certains poids lourds du portefeuille comme MTU (+58%), Safran (+39%) et Biomérieux (+32%). Notons également la progression de 476% de Exail Technologies, petite participation par son poids, mais plus significative pour sa performance.

2.3. Mouvements

Au titre des principales introduction de l'exercice, notons :

A l'achat :

- Exosens, leader européen de la fabrication de tubes pour jumelles de précision de vision de nuit, qui bénéficie de la forte progression des budgets de la défense, à l'instar de Exail que nous avons déjà cité.
- Almirall, une société pharmaceutique dont le nouveau produit phare, Egflyss, vient concurrencer avec succès le mega blockbuster Dupixent.
- Metso, acteur puissant de l'équipement des mines, qui bénéficiera des investissements à venir dans les mines de cuivre et d'or.

A la vente :

- Icon PLC, numéro 2 mondial de la R&D externalisée pour l'industrie pharmaceutique, qui a souffert du vent de panique provoqué par la nouvelle administration Trump sur l'industrie de la santé.

Principales opérations d'achat et de vente au cours du dernier exercice fiscal :

Titre	Acquisition	Cession	Devise
Oddo BHF Money Market CI EUR Cap	53 151 50	48 978 00	EUROS
Rexel SA	14 250 14	21 569 63	EUROS
SAFRAN SA		18 145 21	EUROS
STMicroelectronics NV	4 588 51	17 564 51	EUROS
Icon Plc	929 76	17 240 00	EUROS
MTU Aero Engines AG	2 977 84	16 166 63	EUROS
BioMerieux SA	55 61	15 641 13	EUROS
Publicis Groupe SA	1 185 78	10 466 89	EUROS
Sodexo	3 043 97	10 043 77	EUROS
Sopra Steria Group SA	2 475 62	8 691 39	EUROS

1.9 Perspectives

Nous demeurons confiants dans notre philosophie d'investissement qui privilégie des sociétés bien gérées, créatrices de valeur quel que soit le cycle et au potentiel de développement mondial. Elle a démontré sa pertinence depuis son lancement en 1992 et devrait porter ses fruits dans un contexte européen difficile et un environnement mondial incertain.

3. COMPTES ANNUELS DE L'OPCVM

FCP ODDO BHF AVENIR
12, boulevard de la Madeleine
75009 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2025

Aux porteurs de parts du FCP ODDO BHF AVENIR,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) ODDO BHF AVENIR relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 29 juin 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les conséquences du changement de méthode comptable exposées dans l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée-ci avant. Nous n'exprimons donc pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement

s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Forvis Mazars SA

Levallois-Perret, date de la signature électronique
Document authentifié et daté par signature électronique **22/10/2025**

DocuSigned by:


F03B121C213C1452
Gilles DUNAND-ROUX

Associé

ODDO BHF AVENIR

Comptes annuels au 30/06/2025

Bilan actif au 30/06/2025 en EUR

	30/06/2025	
Immobilisations corporelles nettes	0,00	
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)	442 701 667,82	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	442 701 667,82	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Obligations convertibles en actions (B)	0,00	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Obligations et valeurs assimilées (C)	0,00	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Titres de créances (D)	0,00	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	32 368 103,49	
OPCVM	32 368 103,49	
FIA et équivalents d'autres États membres de l'Union Européenne	0,00	
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00	
Dépôts (F)	0,00	
Instruments financiers à terme (G)	0,00	
Opérations temporaires sur titres (H)	0,00	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	
Titres financiers empruntés	0,00	
Titres financiers donnés en pension	0,00	
Autres opérations temporaires	0,00	
Prêts (I)	0,00	
Autres actifs éligibles (J)	0,00	
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	475 069 771,31	
Créances et comptes d'ajustement actifs	172 923,90	
Comptes financiers	16 564 011,57	
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II¹	16 736 935,47	
Total Actif I + II	491 806 706,78	

(¹) Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

ODDO BHF AVENIR

Bilan passif au 30/06/2025 en EUR

	30/06/2025	
Capitaux propres :		
Capital	493 711 081,13	
Report à nouveau sur revenu net	95,58	
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	4 651 615,32	
Résultat net de l'exercice	-7 504 649,34	
Capitaux propres I	490 858 142,69	
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	0,00	
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00	
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	
Instruments financiers à terme (B)	0,00	
Emprunts	0,00	
Autres passifs éligibles (C)	0,00	
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	0,00	
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	948 564,09	
Concours bancaires	0,00	
Sous-total autres passifs IV	948 564,09	
Total Passifs : I + III + IV	491 806 706,78	

Compte de résultat au 30/06/2025 en EUR

	30/06/2025	
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	11 457 225,63	
Produits sur obligations	0,00	
Produits sur titres de créance	0,00	
Produits sur des parts d'OPC*	0,00	
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	
Produits sur opérations temporaires sur titres	24 216,16	
Produits sur prêts et créances	0,00	
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	
Autres produits financiers	505 925,55	
Sous-total Produits sur opérations financières	11 987 367,34	
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	0,00	
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00	
Charges sur emprunts	0,00	
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	
Autres charges financières	0,00	
Sous-total charges sur opérations financières	0,00	
Total Revenus financiers nets (A)	11 987 367,34	
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00	
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00	
Autres produits	0,00	
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-8 502 063,06	
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00	
Impôts et taxes	0,00	
Autres charges	0,00	
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-8 502 063,06	
Sous total revenus nets avant compte de régularisation C = A + B	3 485 304,28	
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-187 374,97	
Revenus nets I = C + D	3 297 929,31	
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	44 744 023,66	
Frais de transactions externes et frais de cession	-1 691 538,45	
Frais de recherche	0,00	
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00	
Indemnités d'assurance perçues	0,00	
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00	
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	43 052 485,21	
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	-5 050 021,52	
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	38 002 463,69	
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	-57 959 748,40	
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	-1 470,31	
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00	
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00	
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G	-57 961 218,71	
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	9 156 176,37	
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	-48 805 042,34	

ODDO BHF AVENIR

Compte de résultat au 30/06/2025 en EUR

	30/06/2025	
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	0,00	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	0,00	0,00
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	0,00	0,00
Résultat net = I + II + III - IV	-7 504 649,34	0,00

* Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

Annexes des comptes annuels

L'objectif des investissements durables du Fonds est environnemental :

La contribution à l'impact environnemental tel que défini par la recherche MSCI ESG à travers son champ "impact durable" en relation avec les objectifs environnementaux. Il implique des impacts sur les catégories suivantes : énergies alternatives, efficacité énergétique, construction verte, eau durable, prévention et contrôle de la pollution, agriculture durable.

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimé en EUR	30/06/2025	28/06/2024	30/06/2023	30/06/2022	30/06/2021
Actif net total	490 858 142,69	602 132 676,13	683 608 189,20	683 780 892,18	898 497 499,87
PART CN-EUR					
Actif net	14 819 192,22	24 471 714,23	16 910 702,06	28 605 334,09	40 991 404,73
Nombre de parts	94 576,774	155 041,003	108 055,182	211 620,231	259 109,240
Valeur liquidative unitaire en devise de la part	156,68	157,84	156,50	135,17	158,20
Distribution unitaire sur revenu net	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	14,29	12,57	12,53	15,47	6,17
PART CR-EUR					
Actif net	434 939 392,14	520 696 477,11	600 473 420,37	593 809 021,29	775 421 198,30
Nombre de parts	96 257,866	113 424,449	130 897,938	148 749,141	164 542,940
Valeur liquidative unitaire en devise de la part	4 518,48	4 590,68	4 587,34	3 992,01	4 712,57
Distribution unitaire sur revenu net	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	377,00	329,31	337,15	418,94	155,77

ODDO BHF AVENIR

PART DN-EUR					
Actif net	1 234 249,98	1 316 541,76	1 395 315,91	1 298 913,77	1 591 056,24
Nombre de parts	10 844,965	11 019,977	11 257,846	11 620,070	11 685,292
Valeur liquidative unitaire en devise de la part	113,80	119,46	123,94	111,78	136,15
Distribution unitaire sur revenu net	1,66	0,00	0,00	0,42	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes	2,89	4,78	4,96	4,05	5,45
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	0,00	-0,14	-1,10	0,00	-0,38
PART DR-EUR					
Actif net	15 595 265,46	19 334 965,00	23 049 551,03	23 204 230,29	31 040 618,20
Nombre de parts	6 343,675	7 427,998	8 505,000	9 427,810	10 261,960
Valeur liquidative unitaire en devise de la part	2 458,39	2 602,98	2 710,11	2 461,25	3 024,82
Distribution unitaire sur revenu net	15,09	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes	83,25	104,12	108,40	98,45	121,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	0,00	-13,10	-41,50	-16,52	-26,44
PART GC-EUR					
Actif net	24 270 042,89	36 312 978,03	41 779 199,83	36 862 392,74	49 453 222,40
Nombre de parts	120 642,628	179 189,253	207 488,435	211 828,908	242 752,000
Valeur liquidative unitaire en devise de la part	201,17	202,65	201,35	174,02	203,71
Distribution unitaire sur revenu net	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	18,35	15,71	16,02	18,61	7,93

Annexes des comptes annuels

Règles et méthodes comptables

Le fonds s'est conformé aux règles comptables prescrites par la réglementation en vigueur, et notamment au plan comptable des OPCVM.

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020-07 modifié).

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers, les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

La devise de comptabilité est l'Euro.

REGLES D'EVALUATION ET DE COMPTABILISATION DES ACTIFS

Règles d'évaluation des actifs :

Le calcul de la valeur liquidative de la part est effectué en tenant compte des règles d'évaluation précisées ci-dessous :

- Les instruments financiers et valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé sont évalués au prix du marché, selon les principes suivants
- L'évaluation se fait au dernier cours de bourse officiel.

Le cours de bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotations européennes : Dernier cours de bourse du jour de la valeur liquidative

Places de cotations asiatiques : Dernier cours de bourse du jour de la valeur liquidative

Places de cotations nord et sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour de la valeur liquidative

Les cours retenus sont ceux connus le lendemain à 9 heures (heure de Paris) et récupérés par le biais de diffuseurs : Fininfo ou Bloomberg.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse connu est utilisé.

Toutefois, les instruments suivants sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- Les titres de créances et assimilés négociables qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués par l'application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant composé :

- d'un taux sans risque obtenu par interpolation linéaire de la courbe OIS actualisée quotidiennement
- d'un spread de crédit obtenu à l'émission et gardé constant pendant toute la durée de vie du titre.

Toutefois, les titres de créances négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à trois mois seront évalués selon la méthode linéaire.

- Les contrats financiers (les opérations à terme, fermes ou conditionnelles, ou les opérations d'échange conclues sur les marchés de gré à gré) sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée, selon les modalités arrêtées par la Société de Gestion.

- Garanties financières : aux fins de limiter au mieux le risque de contrepartie tout en tenant compte de contraintes opérationnelles, la Société de Gestion applique un système d'appel de marge par jour, par fonds et par contrepartie avec un seuil d'activation fixé à un maximum de 100 K€, fondé sur une évaluation au prix de marché (mark-to-market).

La méthode d'évaluation des engagements hors bilan est une méthode qui consiste en une évaluation au cours de marché des contrats à terme fermes et en une traduction en équivalent sous-jacent des opérations conditionnelles.

Les dépôts sont comptabilisés sur la base du nominal auxquels sont rajoutés les intérêts calculés quotidiennement.

Les cours retenus pour la valorisation des opérations à terme, fermes ou conditionnelles sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient selon leur place de cotation :

Places de cotations européennes : Cours de compensation du jour de la valeur liquidative si différent du dernier cours

Places de cotations asiatiques : Dernier cours de bourse du jour de la valeur liquidative si différent du dernier cours

Places de cotations nord et sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour de la valeur liquidative si différent du dernier cours

En cas de non-cotation d'un contrat à terme ferme ou conditionnel, le dernier cours connu est retenu.

Les titres qui font l'objet de contrats de cession ou d'acquisition temporaire sont évalués en conformité avec la réglementation en vigueur. Les titres reçus en pension sont inscrits à leur date d'acquisition dans la rubrique « Créances représentatives des titres reçus en pension » à leur valeur fixée dans le contrat par la contrepartie du compte de disponibilité concerné. Pendant la durée de détention ils sont maintenus à cette valeur, à laquelle viennent se rajouter les intérêts courus de la pension.

ODDO BHF AVENIR

Les titres donnés en pension sont sortis de leur compte au jour de l'opération de pension et la créance correspondante est inscrite dans la rubrique « Titres donnés en pension » ; cette dernière est évaluée à la valeur de marché. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite dans la rubrique « Dettes représentatives des titres donnés en pension » par la contrepartie du compte de disponibilité concerné. Elle est maintenue à la valeur fixée dans le contrat à laquelle viennent se greffer les intérêts relatifs à la dette.

- Autres instruments : Les parts ou actions d'OPC détenus sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.
- Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la Société de Gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Méthodes de comptabilisation :

Comptabilisation des revenus : Les intérêts sur obligations et titres de créance sont calculés selon la méthode des intérêts courus.

Comptabilisation des frais de transaction : Les opérations sont comptabilisées selon la méthode des frais exclus.

Affectations des sommes distribuables :

Sommes distribuables	Parts CR-EUR, GC-EUR et CN-EUR Parts de capitalisation	Parts DR-EUR et DN-EUR Parts de distribution
Affectation du résultat net	Capitalisation	Distribution totale, ou report d'une partie sur décision de la Société de Gestion
Affectation des plus ou moins-values nettes réalisés	Capitalisation	Distribution totale, ou report d'une partie sur décision de la Société de Gestion et/ou capitalisation

INFORMATION SUR LES FRAIS

Frais de fonctionnement et de gestion :

Frais facturés au Fonds	Assiette	Taux barème Parts CR-EUR, DR-EUR, GC-EUR, CN-EUR et DN-EUR
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la Société de Gestion (Commissaire aux comptes, Dépositaire, distribution, avocats, etc.)	Actif net, déduction faite des parts ou actions d'OPCVM	Part CR-EUR et DR-EUR : 1,80% TTC Part GC-EUR : 0,90% TTC Parts CN-EUR et DN-EUR : 0,90% TTC
Commission de surperformances*	Actif net	20% maximum de la surperformance du Fonds par rapport à son indice de référence ((90% MSCI SMID France NR + (10% ESTR capitalisé + 8,5 points de base)), une fois les sous-performances passées, sur les cinq derniers exercices, toutes compensées et sous condition d'une performance absolue positive.
Acteurs recevant les commissions de mouvement : Société de Gestion : 100%	Prélèvement sur chaque transaction	Actions : selon les marchés avec un maximum de 0,59% TTC avec un minimum de 7,50€ HT pour les actions étrangères.

Commission de surperformance :

- La commission de surperformance est basée sur la comparaison entre la performance du fonds et celle de l'indicateur de référence et intègre un mécanisme de ratrappage des sous-performances passées.
- La performance du Fonds est déterminée par rapport à son actif comptable après prise en compte des frais de gestion fixes et avant prise en compte de la commission de surperformance.
- Le calcul de la surperformance s'appuie sur la méthode de « l'actif indicé » qui permet de simuler un actif fictif subissant les mêmes conditions de souscriptions et rachats que le Fonds tout en bénéficiant de la performance de l'indicateur de référence. Cet actif indicé est ensuite comparé à l'actif du Fonds. La différence entre ces deux actifs donne donc la surperformance du Fonds par rapport à son indicateur de référence.

- A chaque calcul de valeur liquidative, dès lors que la performance du Fonds dépasse la performance de l'indicateur de référence, une provision pour commission de surperformance est constituée. Dans le cas d'une sous-performance du Fonds par rapport à son indicateur de référence, entre deux valeurs liquidatives, toute provision passée précédemment sera réajustée par une reprise sur provision. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures. La commission de surperformance est calculée et provisionnée séparément pour chaque part du Fonds.
- L'indicateur de référence sera calculé dans la devise de la part, quelle que soit la devise dans laquelle la part concernée est libellée, à l'exception des parts couvertes contre le risque de change pour lesquelles l'indicateur de référence sera calculé dans la devise de référence du Fonds.
- La commission de surperformance est mesurée sur une période de calcul qui correspond à l'exercice comptable du Fonds (la " Période de Calcul "). Chaque Période de Calcul commence le dernier jour ouvrable de l'exercice comptable du Fonds et se termine le dernier jour ouvrable de l'exercice comptable suivant. Pour les parts lancées au cours d'une Période de Calcul, la première Période de Calcul durera au moins 12 mois et se terminera le dernier jour ouvrable de l'exercice comptable suivant. La commission de surperformance accumulée est payable annuellement à la Société de Gestion après la fin de la Période de Calcul.
- En cas de rachats, s'il y a une provision pour commission de surperformance, la quote-part de provision proportionnelle aux rachats est cristallisée et définitivement acquise à la Société de Gestion.
- L'horizon de temps sur lequel la performance est mesurée est une période glissante d'une durée maximale de 5 ans (« Période de Référence de la Performance »). A l'issue de cette période, le mécanisme de compensation des sous-performances passées peut être partiellement réinitialisé. Ainsi, à l'issue de cinq années de sous-performance cumulée sur la Période de Référence de la Performance, les sous-performances peuvent être partiellement réinitialisées sur une base annuelle glissante, en effaçant la première année de sous-performance de la Période de Référence de la Performance concernée. Dans le cadre de la Période de Référence de la Performance concernée, les sous-performances de la première année peuvent être compensées par les surperformances réalisées au cours des années suivantes de la Période de Référence de la Performance.
- Sur une Période de Référence de la Performance donnée, toute sous-performance passée doit être ratrappée avant que des commissions de surperformance ne puissent être à nouveau exigibles.
- Lorsqu'une commission de surperformance est cristallisée à la fin d'une Période de Calcul (hors cristallisation due aux rachats), une nouvelle Période de Référence de la Performance commence.
- Pour les parts du Fonds aucune commission de surperformance n'est exigible dès lors que la performance absolue de la part est négative. La performance absolue est définie comme la différence entre la valeur liquidative courante et la dernière valeur liquidative calculée à la fin de la Période de Calcul précédent (Valeur Liquidative de Référence).

Modifications intervenues au cours de l'exercice :

Néant

Annexes des comptes annuels

Evolution des capitaux propres

	30/06/2025	
Capitaux propres début d'exercice	602 132 676,13	
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	61 792 492,97	
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-160 841 018,82	
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	3 485 304,28	
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	43 052 485,21	
Variation des Plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	-57 961 218,71	
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-802 578,37	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Autres éléments	0,00	
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	490 858 142,69	

Annexes des comptes annuels

Nombre de titres émis ou rachetés :

	En parts	En montant
PART CN-EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	17 093,065	2 653 496,45
Parts rachetées durant l'exercice	-77 557,294	-11 778 522,73
Solde net des souscriptions/rachats	-60 464,229	-9 125 026,28
PART CR-EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	13 016,208	56 468 295,66
Parts rachetées durant l'exercice	-30 182,791	-132 435 436,67
Solde net des souscriptions/rachats	-17 166,583	-75 967 141,01
PART DN-EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	5,000	564,15
Parts rachetées durant l'exercice	-180,012	-20 588,82
Solde net des souscriptions/rachats	-175,012	-20 024,67
PART DR-EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	213,140	518 066,82
Parts rachetées durant l'exercice	-1 297,463	-3 131 400,81
Solde net des souscriptions/rachats	-1 084,323	-2 613 333,99
PART GC-EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	10 957,1600	2 152 069,89
Parts rachetées durant l'exercice	-69 503,7850	-13 475 069,68
Solde net des souscriptions/rachats	-58 546,6250	-11 322 999,79

ODDO BHF AVENIR

Commissions de souscription et/ou rachat :

		En montant
PART CN-EUR		
Commissions de souscription acquises		0,00
Commissions de rachat acquises		0,00
Total des commissions acquises		0,00
PART CR-EUR		
Commissions de souscription acquises		0,00
Commissions de rachat acquises		0,00
Total des commissions acquises		0,00
PART DN-EUR		
Commissions de souscription acquises		0,00
Commissions de rachat acquises		0,00
Total des commissions acquises		0,00
PART DR-EUR		
Commissions de souscription acquises		0,00
Commissions de rachat acquises		0,00
Total des commissions acquises		0,00
PART GC-EUR		
Commissions de souscription acquises		0,00
Commissions de rachat acquises		0,00
Total des commissions acquises		0,00

Annexes des comptes annuels

Ventilation de l'actif net par nature de parts

Code ISIN de la part	Libellé de la part	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part	Actif net de la part (EUR)	Nombre de parts	Valeur liquidative
FR0012806578	PART CN-EUR	Capitalisable	EUR	14 819 192,22	94 576,774	156,68
FR0000989899	PART CR-EUR	Capitalisable	EUR	434 939 392,14	96 257,866	4 518,48
FR0013302429	PART DN-EUR	Distribuable	EUR	1 234 249,98	10 844,965	113,80
FR0000989907	PART DR-EUR	Distribuable	EUR	15 595 265,46	6 343,675	2 458,39
FR0011603877	PART GC-EUR	Capitalisable	EUR	24 270 042,89	120 642,628	201,17

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

exprimés en milliers d'EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		France +/-	Allemagne +/-	Pays-Bas +/-	Finlande +/-	Espagne +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	442 701,67	375 391,39	40 459,51	12 962,67	7 169,15	6 718,96
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-Bilan						
Futures	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Options	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Total	442 701,67					

ODDO BHF AVENIR

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition sur le marché des obligations convertibles - par pays et maturité de l'exposition

exprimés en milliers d'EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

exprimés en milliers d'EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	16 564,01	0,00	0,00	0,00	16 564,01
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-Bilan					
Futures	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	16 564,01	0,00	0,00	0,00	16 564,01

ODDO BHF AVENIR

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - ventilation par maturité

exprimés en milliers d'EUR	[0 - 3 mois] +/-	[3 - 6 mois] +/-	[6 m - 1 an] +/-	[1 - 3 ans] +/-	[3 - 5 ans] +/-	[5 - 10 ans] +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	16 564,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-Bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	16 564,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Exposition directe sur le marché des devises

exprimés en milliers d'EUR	USD +/-				
Actif					
Dépôts	0,00				
Actions et valeurs assimilées	0,00				
Obligations et valeurs assimilées	0,00				
Titres de créances	0,00				
Opérations temporaires sur titres	0,00				
Créances	0,00				
Comptes financiers	80,78				
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00				
Opérations temporaires sur titres	0,00				
Dettes	0,00				
Comptes financiers	0,00				
Hors-Bilan					
Devises à recevoir	0,00				
Devises à livrer	0,00				
Futures, Options, Swap	0,00				
Autres opérations	0,00				
Total	80,78				

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe aux marchés de crédit

exprimés en milliers d'EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-Bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	0,00	0,00	0,00

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

exprimés en milliers d'EUR	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC détient moins de 10% de son actif net dans d'autres OPC

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes - ventilation par nature

	30/06/2025
Créances	
Souscriptions à titre réductible	0,00
Coupons à recevoir	156 502,00
Ventes à règlement différé	0,00
Obligations amorties	0,00
Dépôts de garantie	0,00
Frais de gestion	0,00
Autres créateurs Divers	16 421,90
Total des créances	172 923,90
Dettes	
Souscriptions à payer	0,00
Achats à règlement différé	0,00
Frais de gestion	-665 927,92
Dépôts de garantie	0,00
Autres débiteurs Divers	-282 636,17
Total des dettes	-948 564,09
Total des créances et dettes	-775 640,19

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Frais de gestion, autres frais et charges

PART CN-EUR	30/06/2025
Frais fixes	168 169,09
Frais fixes en % actuel	0,85
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	0,00

PART CR-EUR	30/06/2025
Frais fixes	7 797 439,35
Frais fixes en % actuel	1,70
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	0,00

PART DN-EUR	30/06/2025
Frais fixes	10 410,78
Frais fixes en % actuel	0,85
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	0,00

PART DR-EUR	30/06/2025
Frais fixes	285 679,93
Frais fixes en % actuel	1,70
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	0,00

PART GC-EUR	30/06/2025
Frais fixes	240 362,56
Frais fixes en % actuel	0,85
Frais variables	1,35
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	0,00

ODDO BHF AVENIR

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	30/06/2025
Garanties reçues	0,00
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	0,00

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	30/06/2025
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres Empruntés	0,00
Titres reçus en garantie	0,00

Instruments d'entités liées

	Code ISIN	Libellé	30/06/2025
	DE000A0YCBR6	Oddo BHF Money Market CI EUR Cap	32 368 103,49
Total			32 368 103,49

ODDO BHF AVENIR

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/06/2025	
Revenus nets	3 297 929,31	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	3 297 929,31	
Report à nouveau	95,58	
Sommes distribuables au titre du revenu net	3 298 024,89	

PART CN-EUR

Affectation :		
Distribution	0,00	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	
Capitalisation	212 176,00	
Total	212 176,00	
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	0,00	
Crédits d'impôts totaux	0,00	
Crédits d'impôts unitaires	0,00	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	

PART CR-EUR

Affectation :		
Distribution	0,00	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	
Capitalisation	2 624 547,74	
Total	2 624 547,74	
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	0,00	
Crédits d'impôts totaux	0,00	
Crédits d'impôts unitaires	0,00	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	

ODDO BHF AVENIR

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

PART DN-EUR		
Affectation :		
Distribution	18 002,64	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	22,17	
Capitalisation	0,00	
Total	18 024,81	
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	0,00	
Crédits d'impôts totaux	0,00	
Crédits d'impôts unitaires	0,00	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	10 844,965	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	1,66	
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	

PART DR-EUR		
Affectation :		
Distribution	95 726,06	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	57,90	
Capitalisation	0,00	
Total	95 783,96	
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	0,00	
Crédits d'impôts totaux	0,00	
Crédits d'impôts unitaires	0,00	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	6 343,675	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	15,09	
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	

PART GC-EUR		
Affectation :		
Distribution	0,00	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	
Capitalisation	347 492,38	
Total	347 492,38	
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	0,00	
Crédits d'impôts totaux	0,00	
Crédits d'impôts unitaires	0,00	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	

ODDO BHF AVENIR

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/06/2025	
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	38 002 463,69	
Acomptes sur plus ou moins-values nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	38 002 463,69	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	4 651 615,32	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	42 654 079,01	

PART CN-EUR

Affectation :		
Distribution	0,00	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Capitalisation	1 140 140,61	
Total	1 140 140,61	
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	0,00	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

PART CR-EUR

Affectation :		
Distribution	0,00	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Capitalisation	33 666 700,04	
Total	33 666 700,04	
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	0,00	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

ODDO BHF AVENIR

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

PART DN-EUR		
Affectation :		
Distribution	31 341,94	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	346 105,01	
Capitalisation	0,00	
Total	377 446,95	
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	0,00	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	10 844,965	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	2,89	

PART DR-EUR		
Affectation :		
Distribution	528 110,94	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	5 074 413,58	
Capitalisation	0,00	
Total	5 602 524,52	
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	0,00	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	6 343,675	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	83,25	

PART GC-EUR		
Affectation :		
Distribution	0,00	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Capitalisation	1 867 266,89	
Total	1 867 266,89	
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	0,00	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Actions et valeurs assimilées			442 701 667,82	90,19
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			442 701 667,82	90,19
Appareils électroménagers			21 653 112,60	4,41
SEB SA	EUR	115 239	9 230 643,90	1,88
SEB SA Pref	EUR	155 087	12 422 468,70	2,53
Composants et équipements électriques			23 955 192,66	4,88
Rexel SA	EUR	916 419	23 955 192,66	4,88
Conditionnements en verre ou en métal			7 711 938,60	1,57
Verallia SA Reg S	EUR	273 473	7 711 938,60	1,57
Conseils et services informatiques			65 168 265,59	13,27
Alten	EUR	161 108	11 994 490,60	2,44
Dassault Systemes SA	EUR	157 293	4 833 613,89	0,98
Quadient SA	EUR	696 545	11 075 065,50	2,26
Sopra Steria Group SA	EUR	136 387	28 204 831,60	5,74
Wavestone SA	EUR	153 045	9 060 264,00	1,85
Électronique de bureau			3 745 201,29	0,76
Aixtron SE Reg	EUR	240 231	3 745 201,29	0,76
Engins de BTP, machines agricoles et camions			7 169 149,44	1,46
Metso Outotec Oyj	EUR	652 928	7 169 149,44	1,46
Equipements et instruments électroniques			14 721 648,75	3,00
Exosens SAS	EUR	229 869	9 275 214,15	1,89
Vusiongroup SA	EUR	19 863	5 446 434,60	1,11
Equipements pour la fabrication de semi-conducteur			10 082 447,88	2,05
BE Semiconductor Industries NV Reg	EUR	43 060	5 470 773,00	1,11
SUSS MicroTec SE	EUR	99 048	4 611 674,88	0,94
Fournitures médicales			26 803 241,80	5,46
BioMérieux SA	EUR	228 307	26 803 241,80	5,46
Industrie aérospatiale et défense			55 933 781,00	11,40
MTU Aero Engines AG	EUR	73 175	27 601 610,00	5,62
SAFRAN SA	EUR	102 690	28 332 171,00	5,78
Logiciels système			17 750 750,00	3,62
74Software	EUR	439 375	17 750 750,00	3,62
Machines industrielles			10 249 074,00	2,09
Exail Technologies	EUR	103 526	10 249 074,00	2,09
Pneus et caoutchouc			2 136 708,84	0,44
Michelin SA	EUR	67 746	2 136 708,84	0,44
Produits chimiques spécialisés			4 426 556,00	0,90
Robertet SA	EUR	5 561	4 426 556,00	0,90
Produits pharmaceutiques			74 887 749,54	15,25
Almirall SA	EUR	631 481	6 718 957,84	1,37
Ipsen	EUR	198 564	20 074 820,40	4,09
Vetoquinol SA	EUR	295 679	21 939 381,80	4,47
Virbac SA	EUR	81 861	26 154 589,50	5,32
Publicité			22 220 760,38	4,53
IPSOS SA	EUR	56 145	2 554 597,50	0,52
Publicis Groupe SA	EUR	205 541	19 666 162,88	4,01
Restaurants			18 156 639,02	3,70
Elior Group SA	EUR	1 045 497	2 709 928,22	0,55
Sodexo	EUR	194 158	10 135 047,60	2,07
Sodexo Prime de Fidelite	EUR	101 756	5 311 663,20	1,08

ODDO BHF AVENIR

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Semi-conducteurs			11 992 915,83	2,44
Jenoptik AG Reg	EUR	230 467	4 501 020,51	0,92
STMicroelectronics NV	EUR	288 872	7 491 895,32	1,52
Services commerciaux divers			31 266 643,20	6,37
Edenred SA	EUR	745 059	19 587 601,11	3,99
Pluxee NV	EUR	631 641	11 679 042,09	2,38
Services liés aux ressources humaines			6 457 088,00	1,32
Synergie SA	EUR	201 784	6 457 088,00	1,32
Stockage et transport de gaz et pétrole			6 212 803,40	1,27
Gaztransport et technigaz SA	EUR	36 937	6 212 803,40	1,27
Parts d'OPC et fonds d'investissements			32 368 103,49	6,59
OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne			32 368 103,49	6,59
Organisme de Placement Collectif			32 368 103,49	6,59
Oddo BHF Money Market CI EUR Cap	EUR	609 683,622	32 368 103,49	6,59
Total			475 069 771,31	96,78

ODDO BHF AVENIR

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en EUR (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	0,00	0,00		0,00		0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Instruments financiers à terme - actions				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en EUR (*)
		Actif	Passif	
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

ODDO BHF AVENIR

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêt

Instruments financiers à terme - taux d'intérêts				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en EUR (*)
		Actif	Passif	
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Instruments financiers à terme - de change				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en EUR (*)
		Actif	Passif	
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

ODDO BHF AVENIR

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Instruments financiers à terme - sur risque de crédit				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en EUR (*)
		Actif	Passif	
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Instruments financiers à terme - autres expositions				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en EUR (*)
		Actif	Passif	
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

ODDO BHF AVENIR

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devise utilisées en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en EUR (*)				Classe de part couverte	
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)			
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)		
Total	0,00	0,00		0,00		0,00		

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en EUR (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif		
Futures					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Options					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Swaps					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Autres instruments					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Total		0,00	0,00	0,00	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	475 069 771,31
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	0,00
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	16 736 935,47
Autres passifs (-)	-948 564,09
Total = actif net	490 858 142,69

Le TER présenté a été calculé conformément à la réglementation suisse "Directive pour le calcul et la publication du Total Expense Ratio (TER) des placements collectifs de capitaux" établie par l'Asset Management Association Switzerland AMAS le 16 mai 2008 (État au 5 août 2021).

Parts	Performance annuelle (*)	Indicateur de référence	Performance annualisée depuis 5 ans	Performance annualisée depuis création	Date de création	TER (**)	Surperformance
ODDO BHF Avenir CN-EUR	-0,73%		4,98%	4,80%	02/12/2015	0,85%	0,00%
ODDO BHF Avenir CR-EUR	-1,57%		4,16%	10,88%	14/09/1992	1,70%	0,00%
ODDO BHF Avenir DN-EUR	-0,73%	7,88%	4,91%	5,18%	16/11/2018	0,85%	0,00%
ODDO BHF Avenir DR-EUR	-1,57%		4,20%	11,03%	14/09/1992	1,70%	0,00%
ODDO BHF Avenir GC-EUR	-0,73%		4,92%	6,51%	05/06/2014	0,85%	0,00%

(*) La performance historique ne représente pas un indicateur de performance courante ou future et les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission et du rachat des parts.

(**) Y compris bonification en dépendance de la performance.

ODDO BHF AVENIR

FONDS COMMUN DE PLACEMENT

ACTIONS DES PAYS DE LA ZONE EURO

RAPPORT ANNUEL 28/06/2024

ODDO BHF AVENIR

BILAN ACTIF AU 28/06/2024 EN EUR

	28/06/2024	30/06/2023
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts	0,00	0,00
Instruments financiers	584 333 499,81	661 020 414,32
Actions et valeurs assimilées	557 028 309,10	631 689 550,96
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	557 028 309,10	631 689 550,96
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<i>Titres de créances négociables</i>	0,00	0,00
<i>Autres titres de créances</i>	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	27 305 190,71	29 330 863,36
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	27 305 190,71	29 330 863,36
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	0,00
Titres financiers empruntés	0,00	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	209 569,57	376 687,27
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	209 569,57	376 687,27
Comptes financiers	24 156 329,17	31 431 134,96
Liquidités	24 156 329,17	31 431 134,96
Total de l'actif	608 699 398,55	692 828 236,55

ODDO BHF AVENIR

BILAN PASSIF AU 28/06/2024 EN EUR

	28/06/2024	30/06/2023
Capitaux propres		
Capital	553 885 741,42	629 087 725,53
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	4 603 405,12	3 880 037,28
Report à nouveau (a)	97,11	99,12
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	47 216 315,30	60 671 035,39
Résultat de l'exercice (a, b)	-3 572 882,82	-10 030 708,12
Total des capitaux propres	602 132 676,13	683 608 189,20
(= Montant représentatif de l'actif net)		
Instruments financiers	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	6 566 722,42	9 220 047,35
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	6 566 722,42	9 220 047,35
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	608 699 398,55	692 828 236,55

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

ODDO BHF AVENIR

HORS-BILAN AU 28/06/2024 EN EUR

	28/06/2024	30/06/2023
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagements de gré à gré		
Autres engagements		
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagements de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RESULTAT AU 28/06/2024 EN EUR

	28/06/2024	30/06/2023
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	725 005,80	97 171,19
Produits sur actions et valeurs assimilées	10 131 325,42	7 950 069,50
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	71 641,23	48 885,16
TOTAL (I)	10 927 972,45	8 096 125,85
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	0,00	0,00
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	0,00	0,00
Résultat sur opérations financières (I - II)	10 927 972,45	8 096 125,85
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	15 305 456,35	-19 207 851,82
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	-4 377 483,90	-11 111 725,97
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	804 601,08	1 081 017,85
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	-3 572 882,82	-10 030 708,12

ANNEXE

Le fonds s'est conformé aux règles comptables prescrites par la réglementation en vigueur, et notamment au plan comptable des OPCVM.

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC n° 2014-01 modifié.
La devise de comptabilité est l'Euro

REGLES D'EVALUATION ET DE COMPTABILISATION DES ACTIFS

Règles d'évaluation des actifs :

Le calcul de la valeur liquidative de la part est effectué en tenant compte des règles d'évaluation précisées ci-dessous :

- Les instruments financiers et valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé sont évalués au prix du marché, selon les principes suivants :

- L'évaluation se fait au dernier cours de bourse officiel.

Le cours de bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotations européennes : Dernier cours de bourse du jour de la valeur liquidative

Places de cotations asiatiques : Dernier cours de bourse du jour de la valeur liquidative

Places de cotations nord et sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour de la valeur liquidative

Les cours retenus sont ceux connus le lendemain à 9 heures (heure de Paris) et récupérés par le biais de diffuseurs : Fininfo ou Bloomberg.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse connu est utilisé.

Toutefois, les instruments suivants sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- Les titres de créances et assimilés négociables qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués par l'application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant composé :

- d'un taux sans risque obtenu par interpolation linéaire de la courbe OIS actualisée quotidiennement

- d'un spread de crédit obtenu à l'émission et gardé constant pendant toute la durée de vie du titre.

Toutefois, les titres de créances négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à trois mois seront évalués selon la méthode linéaire.

- Les contrats financiers (les opérations à terme, fermes ou conditionnelles, ou les opérations d'échange conclues sur les marchés de gré à gré) sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée, selon les modalités arrêtées par la Société de Gestion.

- Garanties financières : aux fins de limiter au mieux le risque de contrepartie tout en tenant compte de contraintes opérationnelles, la Société de Gestion applique un système d'appel de marge par jour, par fonds et par contrepartie avec un seuil d'activation fixé à un maximum de 100 K€, fondé sur une évaluation au prix de marché (mark-to-market).

La méthode d'évaluation des engagements hors bilan est une méthode qui consiste en une évaluation au cours de marché des contrats à terme fermes et en une traduction en équivalent sous-jacent des opérations conditionnelles.

Les dépôts sont comptabilisés sur la base du nominal auxquels sont rajoutés les intérêts calculés quotidiennement.

Les cours retenus pour la valorisation des opérations à terme, fermes ou conditionnelles sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient selon leur place de cotation :

Places de cotations européennes : Cours de compensation du jour de la valeur liquidative si différent du dernier cours.

Places de cotations asiatiques : Dernier cours de bourse du jour de la valeur liquidative si différent du dernier cours.

Places de cotations nord et sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour de la valeur liquidative si différent du dernier cours.

En cas de non-cotation d'un contrat à terme ferme ou conditionnel, le dernier cours connu est retenu.

Les titres qui font l'objet de contrats de cession ou d'acquisition temporaire sont évalués en conformité avec la réglementation en vigueur. Les titres reçus en pension sont inscrits à leur date d'acquisition dans la rubrique « Créances représentatives des titres reçus en pension » à leur valeur fixée dans le contrat par la contrepartie du compte de disponibilité concerné. Pendant la durée de détention ils sont maintenus à cette valeur, à laquelle viennent se rajouter les intérêts courus de la pension.

Les titres donnés en pension sont sortis de leur compte au jour de l'opération de pension et la créance correspondante est inscrite dans la rubrique « Titres donnés en pension » ; cette dernière est évaluée à la valeur de marché. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite dans la rubrique « Dettes représentatives des titres donnés en pension » par la contrepartie du compte de disponibilité concerné. Elle est maintenue à la valeur fixée dans le contrat à laquelle viennent se greffer les intérêts relatifs à la dette.

- Autres instruments : Les parts ou actions d'OPC détenus sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.

- Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la Société de Gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Méthodes de comptabilisation :

Comptabilisation des revenus : Les intérêts sur obligations et titres de créance sont calculés selon la méthode des intérêts courus.

Comptabilisation des frais de transaction : Les opérations sont comptabilisées selon la méthode des frais exclus.

Affectations des sommes distribuables :

Sommes distribuables	Parts CR-EUR, GC-EUR et CN-EUR Parts de capitalisation	Parts DR-EUR et DN-EUR Parts de distribution
Affectation du résultat net	Capitalisation	Distribution totale, ou report d'une partie sur décision de la Société de Gestion
Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Capitalisation	Distribution totale, ou report d'une partie sur décision de la Société de Gestion et/ou capitalisation

INFORMATION SUR LES FRAIS

Frais de fonctionnement et de gestion :

Frais facturés au Fonds	Assiette	Taux barème Parts CR-EUR, DR-EUR, GC-EUR, CN-EUR et DN-EUR
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la Société de Gestion (Commissaire aux comptes, Dépositaire, distribution, avocats, etc.)	Actif net, déduction faite des parts ou actions d'OPCVM	Part CR-EUR et DR-EUR : 1,80% TTC Part GC-EUR : 0,90% TTC Parts CN-EUR et DN-EUR : 0,90% TTC
Commission de surperformances*	Actif net	20% maximum de la surperformance du Fonds par rapport à son indice de référence ((90% MSCI SMID France NR + (10% ESTR capitalisé + 8,5 points de base)), une fois les sous-performances passées, sur les cinq derniers exercices, toutes compensées et sous condition d'une performance absolue positive.
Acteurs recevant les commissions de mouvement : Société de Gestion : 100%	Prélèvement sur chaque transaction	Actions : selon les marchés avec un maximum de 0,59% TTC avec un minimum de 7,50€ HT pour les actions étrangères.

Commission de surperformance :

- La commission de surperformance est basée sur la comparaison entre la performance du fonds et celle de l'indicateur de référence et intègre un mécanisme de rattrapage des sous-performances passées.
- La performance du Fonds est déterminée par rapport à son actif comptable après prise en compte des frais de gestion fixes et avant prise en compte de la commission de surperformance.
- Le calcul de la surperformance s'appuie sur la méthode de « l'actif indicé » qui permet de simuler un actif fictif subissant les mêmes conditions de souscriptions et rachats que le Fonds tout en bénéficiant de la performance de l'indicateur de référence. Cet actif indicé est ensuite comparé à l'actif du Fonds. La différence entre ces deux actifs donne donc la surperformance du Fonds par rapport à son indicateur de référence.
- A chaque calcul de valeur liquidative, dès lors que la performance du Fonds dépasse la performance de l'indicateur de référence, une provision pour commission de surperformance est constituée. Dans le cas d'une sous-performance du Fonds par rapport à son indicateur de référence, entre deux valeurs liquidatives, toute provision passée précédemment sera réajustée par une reprise sur provision. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures. La commission de surperformance est calculée et provisionnée séparément pour chaque part du Fonds.
- L'indicateur de référence sera calculé dans la devise de la part, quelle que soit la devise dans laquelle la part concernée est libellée, à l'exception des parts couvertes contre le risque de change pour lesquelles l'indicateur de référence sera calculé dans la devise de référence du Fonds.
- La commission de surperformance est mesurée sur une période de calcul qui correspond à l'exercice comptable du Fonds (la " Période de Calcul "). Chaque Période de Calcul commence le dernier jour ouvrable de l'exercice comptable du Fonds et se termine le dernier jour ouvrable de l'exercice comptable suivant. Pour les parts lancées au cours d'une Période de Calcul, la première Période de Calcul durera au moins 12 mois et se terminera le dernier jour ouvrable de l'exercice comptable suivant. La commission de surperformance accumulée est payable annuellement à la Société de Gestion après la fin de la Période de Calcul.
- En cas de rachats, s'il y a une provision pour commission de surperformance, la quote-part de provision proportionnelle aux rachats est cristallisée et définitivement acquise à la Société de Gestion.
- L'horizon de temps sur lequel la performance est mesurée est une période glissante d'une durée maximale de 5 ans (« Période de Référence de la Performance »). A l'issue de cette période, le mécanisme de compensation des sous-performances passées peut être partiellement réinitialisé. Ainsi, à l'issue de cinq années de sous-performance cumulée sur la Période de Référence de la Performance, les sous-performances peuvent être partiellement réinitialisées sur une base annuelle glissante, en effaçant la première année de sous-performance de la Période de Référence de la Performance concernée. Dans le cadre de la Période de Référence de la Performance concernée, les sous-

performances de la première année peuvent être compensées par les surperformances réalisées au cours des années suivantes de la Période de Référence de la Performance.

- Sur une Période de Référence de la Performance donnée, toute sous-performance passée doit être rattrapée avant que des commissions de surperformance ne puissent être à nouveau exigibles.
- Lorsqu'une commission de surperformance est cristallisée à la fin d'une Période de Calcul (hors cristallisation due aux rachats), une nouvelle Période de Référence de la Performance commence.
- Pour les parts du Fonds aucune commission de surperformance n'est exigible dès lors que la performance absolue de la part est négative. La performance absolue est définie comme la différence entre la valeur liquidative courante et la dernière valeur liquidative calculée à la fin de la Période de Calcul précédent (Valeur Liquidative de Référence).

Modifications intervenues au cours de l'exercice :

Néant

1. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 28/06/2024 EN EUR

	28/06/2024	30/06/2023
Actif net en début d'exercice	683 608 189,20	683 780 892,18
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPCVM)	88 451 071,59	95 228 782,30
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPCVM)	-170 598 699,37	-190 272 420,22
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	84 860 573,76	73 182 376,39
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-32 618 633,49	-5 163 150,60
Plus-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Frais de transaction	-2 387 563,64	-1 933 288,56
Définitions de change	398 985,38	-789 390,25
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-44 253 085,73	41 650 987,87
<i>Différence d'estimation exercice N :</i>	151 968 910,95	196 221 996,68
<i>Différence d'estimation exercice N-1 :</i>	196 221 996,68	154 571 008,81
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N :</i>	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1 :</i>	0,00	0,00
Distribution de l'exercice précédent sur plus et moins-values nettes	-950 677,67	-959 907,70
Distribution de l'exercice précédent sur résultat	0,00	-4 966,24
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-4 377 483,90	-11 111 725,97
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments (*)	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	602 132 676,13	683 608 189,20

(*) Le contenu de cette ligne fera l'objet d'une explication précise de la part de l'OPCVM (apports en fusion, versements reçus en garantie en capital et/ou de performance)

2. COMPLEMENTS D'INFORMATION

2.1 VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

		Désignation des valeurs	Montant	%
Actif				
Obligations et valeurs assimilées				
Total Obligations et valeurs assimilées			0,00	0,00
Titres de créances				
Total Titres de créances			0,00	0,00
Total Actif			0,00	0,00
Passif				
Opérations de cession sur instruments financiers				
Total Opérations de cession sur instruments financiers			0,00	0,00
Total Passif			0,00	0,00
Hors-bilan				
Opérations de couverture				
Total Opérations de couverture			0,00	0,00
Autres opérations				
Total Autres opérations			0,00	0,00
Total Hors-bilan			0,00	0,00

2.2 VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres financiers								
Comptes financiers							24 156 329,17	4,01
Passif								
Opérations temporaires sur titres financiers								
Comptes financiers								
Hors-bilan								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

2.3 VENTILATION PAR MATURITÉ RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	0 - 3 mois]	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées										
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	24 156 329,17	4,01								
Passif										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
Hors-bilan										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

2.4 VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	Devise 1 USD	% USD	Devise 2	%	Devise 3	%	Devises Autres	%
Actif								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées	31 443 240,79	5,22						
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Contrats financiers								
Créances	54 692,86	0,01						
Comptes financiers	82 784,63	0,01						
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Contrats financiers								
Dettes								
Comptes financiers								
Hors-bilan								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

2.5 CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	28/06/2024
Total des créances	Autres créances Coupons et dividendes	154 876,71 54 692,86 209 569,57
Total des dettes	Autres dettes Charges externes prov	1 214 660,31 5 352 062,11 6 566 722,42
Total dettes et créances		-6 357 152,85

2.6 CAPITAUX PROPRES

2.6.1 Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
PART CR-EUR		
Titres souscrits durant l'exercice	14 705,654	68 843 744,65
Titres rachetés durant l'exercice	-32 179,143	-149 603 385,22
Solde net des Souscriptions / Rachats	-17 473,489	-80 759 640,57
PART GC-EUR		
Titres souscrits durant l'exercice	20 066,832	4 059 635,97
Titres rachetés durant l'exercice	-48 366,014	-9 793 219,34
Solde net des Souscriptions / Rachats	-28 299,182	-5 733 583,37
PART CN-EUR		
Titres souscrits durant l'exercice	90 230,961	14 144 903,24
Titres rachetés durant l'exercice	-43 245,14	-6 871 140,69
Solde net des Souscriptions / Rachats	46 985,821	7 273 762,55
PART DR-EUR		
Titres souscrits durant l'exercice	528,828	1 402 787,73
Titres rachetés durant l'exercice	-1 605,83	-4 302 845,01
Solde net des Souscriptions / Rachats	-1 077,002	-2 900 057,28

ODDO BHF AVENIR

	En parts	En montant
PART DN-EUR		
Titres souscrits durant l'exercice	0,000	0,00
Titres rachetés durant l'exercice	-237,869	-28 108,98
Solde net des Souscriptions / Rachats	-237,869	-28 108,98

2.6.2 Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
PART CR-EUR	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	12 642,49
Montant des commissions de souscription perçues	12 642,49
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	12 642,49
Montant des commissions de souscription rétrocédées	12 642,49
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
PART GC-EUR	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	73,19
Montant des commissions de souscription perçues	73,19
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	73,19
Montant des commissions de souscription rétrocédées	73,19
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
PART CN-EUR	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	1 402,05
Montant des commissions de souscription perçues	1 402,05
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	1 402,05
Montant des commissions de souscription rétrocédées	1 402,05
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

ODDO BHF AVENIR

	En montant
PART DR-EUR	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	1 812,77
Montant des commissions de souscription perçues	1 812,77
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	1 812,77
Montant des commissions de souscription rétrocédées	1 812,77
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
PART DN-EUR	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

2.6.3 Frais de gestion

	28/06/2024
PART CR-EUR	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,73
Frais de fonctionnement et de gestion	9 843 049,11
Commission de surperformance	3 878 078,85
Régressions des frais de gestion	0,00

	28/06/2024
PART GC-EUR	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,86
Frais de fonctionnement et de gestion	342 985,73
Commission de surperformance	382 043,39
Régressions des frais de gestion	0,00

		28/06/2024
PART CN-EUR		
Pourcentage de frais de gestion fixes		0,87
Frais de fonctionnement et de gestion		183 770,73
Commission de surperformance		166 640,92
Rétrocessions des frais de gestion		0,00
PART DR-EUR		28/06/2024
Pourcentage de frais de gestion fixes		1,73
Frais de fonctionnement et de gestion		370 247,43
Commission de surperformance		113 825,12
Rétrocessions des frais de gestion		0,00
PART DN-EUR		28/06/2024
Pourcentage de frais de gestion fixes		0,86
Frais de fonctionnement et de gestion		11 714,69
Commission de surperformance		13 100,38
Rétrocessions des frais de gestion		0,00

2.7 ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

2.7.1 Garanties reçues par l'OPCVM :

Néant

2.7.2 Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

2.8 AUTRES INFORMATIONS

2.8.1 Valeurs actuelles des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	28/06/2024
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

2.8.2 Valeurs actuelles des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	28/06/2024
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00

2.8.3 Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion ou aux gestionnaires financiers et OPCVM gérés par ces entités

	28/06/2024
Actions	0,00
Obligations	0,00
TCN	0,00
OPCVM	0,00
DE000A0YCBR6 Oddo BHF Money Market CI EUR	27 305 190,71
Instruments financiers à terme	0,00
Total des titres du groupe	27 305 190,71

ODDO BHF AVENIR

2.9 TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice					
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux
Total acomptes			0	0	0

Acomptes sur plus ou moins-values nettes versées au titre de l'exercice					
	Date	Code part	Libelle part	Montant total	Montant Unitaire
Total acomptes				0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (6)	28/06/2024	30/06/2023
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	97,11	99,12
Résultat	-3 572 882,82	-10 030 708,12
Total	-3 572 785,71	-10 030 609,00

	28/06/2024	30/06/2023
PART CR-EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-3 473 616,63	-9 152 021,63
Total	-3 473 616,63	-9 152 021,63
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du résultat		

	28/06/2024	30/06/2023
PART GC-EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-31 488,13	-371 400,45
Total	-31 488,13	-371 400,45
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du résultat		

ODDO BHF AVENIR

	28/06/2024	30/06/2023
PART CN-EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	31 286,41	-141 774,99
Total	31 286,41	-141 774,99
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du résultat		

	28/06/2024	30/06/2023
PART DR-EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-97 321,79	-353 011,61
Total	-97 321,79	-353 011,61
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du résultat		

	28/06/2024	30/06/2023
PART DN-EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-1 645,57	-12 400,32
Total	-1 645,57	-12 400,32
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du résultat		

ODDO BHF AVENIR

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	28/06/2024	30/06/2023
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	4 603 405,12	3 880 037,28
Plus et moins-values nettes de l'exercice	47 216 315,30	60 671 035,39
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	51 819 720,42	64 551 072,67

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	28/06/2024	30/06/2023
PART CR-EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	40 825 641,06	53 284 107,08
Total	40 825 641,06	53 284 107,08
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire		

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	28/06/2024	30/06/2023
PART GC-EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	2 845 743,94	3 695 256,36
Total	2 845 743,94	3 695 256,36
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire		

ODDO BHF AVENIR

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	28/06/2024	30/06/2023
PART CN-EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	1 918 973,73	1 495 812,45
Total	1 918 973,73	1 495 812,45
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire		

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	28/06/2024	30/06/2023
PART DR-EUR		
Affectation		
Distribution	773 403,15	921 942,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	5 118 175,70	4 859 066,71
Capitalisation	0,00	0,00
Total	5 891 578,85	5 781 008,71
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	7 427,998	8 505
Distribution unitaire	104,12	108,40

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	28/06/2024	30/06/2023
PART DN-EUR		
Affectation		
Distribution	52 675,49	55 838,92
Plus et moins-values nettes non distribuées	285 107,35	239 049,15
Capitalisation	0,00	0,00
Total	337 782,84	294 888,07
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	11 019,977	11 257,846
Distribution unitaire	4,78	4,96

2.10 TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

PART CR-EUR	28/06/2024	30/06/2023	30/06/2022	30/06/2021	30/06/2020
Actif net	520 696 477.11	600 473 420,37	593 809 021.29	775 421 198.30	631 875 910.59
Nombre de titres	113 424.449	130 897,938	148 749.141	164 542.94	171 435.804
Valeur liquidative unitaire	4 590.68	4 587,34	3 992.01	4 712.57	3 685.78
Affectation du résultat					
Capitalisation unitaire sur résultat	-30.62	-69.91	-24.88	-39.31	-14.15
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	359.93	407.06	443.82	195.08	339.01
Distribution unitaire sur résultat	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur +/- values nettes	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt (*)	-	-	-	-	-

PART GC-EUR	28/06/2024	30/06/2023	30/06/2022	30/06/2021	30/06/2020
Actif net	36 312 978.03	41 779 199,83	36 863 392.74	49 453 222.40	43 052 539.68
Nombre de titres	179 189.253	207 488,435	211 828.908	242 752	272 048.82
Valeur liquidative unitaire	202.65	201.35	174.02	203.71	158.25
Affectation du résultat					
Capitalisation unitaire sur résultat	-0.17	-1.78	0.63	-0.47	0.75
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	15.88	17.80	19.24	8.40	14.50
Distribution unitaire sur résultat	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur +/- values nettes	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt (*)	-	-	-	-	-

PART CN-EUR	28/06/2024	30/06/2023	30/06/2022	30/06/2021	30/06/2020
Actif net	24 471 714.23	16 910 702,06	28 605 334.09	40 991 404.73	31 056 610.43
Nombre de titres	155 041.003	108 055,182	211 620.231	259 109.24	252 719.085
Valeur liquidative unitaire	157.84	156,50	135.17	158.20	122.88
Affectation du résultat					
Capitalisation unitaire sur résultat	0.20	-1.31	0.53	-0.35	0.58
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	12.37	13.84	14.94	6.52	11.25
Distribution unitaire sur résultat	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur +/- values nettes	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt (*)	-	-	-	-	-

ODDO BHF AVENIR

PART DR-EUR	28/06/2024	30/06/2023	30/06/2022	30/06/2021	30/06/2020
Actif net	19 334 965.00	23 049 551,03	23 204 230.29	31 040 618.20	27 087 867,17
Nombre de titres	7 427.998	8 505,00	9 427.810	10 261.960	11 016.480
Valeur liquidative unitaire	2 602.98	2 710,11	2 461.25	3 024.82	2 458.84
Affectation du résultat					
Capitalisation unitaire sur résultat	-13.10	-41.50	-16.52	-26.44	-9.01
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur +/- values nettes	104.12	108.40	98.45	121.00	98.35
Crédit d'impôt (*)	-	-	-	-	-

PART DN-EUR	28/06/2024	30/06/2023	30/06/2022	30/06/2021	30/06/2020
Actif net	1 316 541.76	1 395 315,91	1 298 913.77	1 591 056.24	1 213 409.47
Nombre de titres	11 019.977	11 257,846	11 620.070	11 685.292	11 036.559
Valeur liquidative unitaire	119.46	123,94	111.78	136.15	109.94
Affectation du résultat					
Capitalisation unitaire sur résultat	-0.14	-1.10	-	-0.38	-0.02
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat	-	-	0.42	-	-
Distribution unitaire sur +/- values nettes	4.78	4.96	4.05	5,45	4.40
Crédit d'impôt (*)	-	-	-	-	-

2.11 INVENTAIRE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
Lectra	EUR	104 000	2 865 200,00	0,48
Synergie SA	EUR	201 784	6 517 623,20	1,08
Sopra Steria Group SA	EUR	167 306	30 299 116,60	5,03
Virbac SA	EUR	92 234	30 114 401,00	5,00
IPSOS SA	EUR	56 145	3 306 940,50	0,55
SAFRAN SA	EUR	183 253	36 174 142,20	6,01
Exail Technologies	EUR	83 926	1 440 170,16	0,24
Quadient SA	EUR	696 545	12 147 744,80	2,02
Vetoquinol SA	EUR	301 940	28 291 778,00	4,70
MTU Aero Engines AG	EUR	113 481	27 099 262,80	4,50
Ipsen	EUR	264 603	30 297 043,50	5,03
SEB SA Pref	EUR	155 087	14 826 317,20	2,46
Aixtron SE Reg	EUR	332 133	6 089 658,56	1,01
Icon Plc	USD	107 489	31 443 240,79	5,22
Edenred SA	EUR	645 207	25 427 607,87	4,22
Axway Software	EUR	370 000	9 694 000,00	1,61
SUESS MicroTec SE	EUR	117 069	7 199 743,50	1,20
Sodexo Prime de Fidelite	EUR	101 756	8 547 504,00	1,42
Gaztransport et technigaz SA	EUR	80 299	9 788 448,10	1,63
Elior Group SA	EUR	1 045 497	2 762 203,07	0,46
Worldline SA	EUR	590 000	5 970 800,00	0,99
Rexel SA	EUR	1 197 570	28 933 291,20	4,81
Soitec	EUR	45 789	4 771 213,80	0,79
BioMerieux SA	EUR	373 142	33 116 352,50	5,50
BE Semiconductor Industries NV Reg	EUR	26 010	4 061 461,50	0,67
Jenoptik AG Reg	EUR	237 000	6 403 740,00	1,06
Wavestone SA	EUR	153 045	7 835 904,00	1,30
Verallia SA Reg S	EUR	273 473	9 265 265,24	1,54
Publicis Groupe SA	EUR	299 500	29 764 310,00	4,94
Dassault Systemes SA	EUR	35 651	1 258 480,30	0,21
Michelin SA	EUR	67 746	2 446 308,06	0,41
Pluxee NV	EUR	602 088	15 771 695,16	2,62
STMicroelectronics NV	EUR	766 129	28 243 345,59	4,69
SEB SA	EUR	131 739	12 594 248,40	2,09
Sodexo	EUR	302 335	25 396 140,00	4,22
Alten	EUR	164 523	16 863 607,50	2,80
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché régl. ou ass. (sauf Warrant et Bons de sous)			557 028 309,10	92,51
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché régl.			557 028 309,10	92,51
TOTAL Actions & Valeurs assimilées			557 028 309,10	92,51
Ondo BHF Money Market CI EUR Cap	EUR	529 683,622	27 305 190,71	4,53
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale			27 305 190,71	4,53
TOTAL Titres d'OPC			27 305 190,71	4,53
Cpon.à.rec	USD	58 608,87	54 692,86	0,01
TOTAL Coupons et dividendes			54 692,86	0,01
CdtDiv Titres EUR	EUR	-420 272,32	-420 272,32	-0,07
CdtDiv S/R EUR	EUR	-794 387,99	-794 387,99	-0,13
DebDiv S/R EUR	EUR	154 876,71	154 876,71	0,02
TOTAL Autres dettes et créances			-1 059 783,60	-0,18
TOTAL Dettes et créances			-1 005 090,74	-0,17

ODDO BHF AVENIR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
OddoCie Par-EUR	EUR	24 069 085,04	24 069 085,04	4,01
OddoCie Par- USD	USD	88 712,01	82 784,63	0,01
OddoCie Par- EUR	EUR	4 459,5	4 459,50	0,00
TOTAL Avoirs			24 156 329,17	4,02
TOTAL Disponibilités			24 156 329,17	4,02
Cion de gestion	EUR	-798 373,45	-798 373,45	-0,13
Cion performance	EUR	-4 553 688,66	-4 553 688,66	-0,76
TOTAL Frais			-5 352 062,11	-0,89
TOTAL TRESORERIE			17 799 176,32	2,96
TOTAL ACTIF NET			602 132 676,13	100,00

Rapport sur les rémunérations en application de la directive OPCVM V

1- Eléments quantitatifs

	Rémunérations fixes	Rémunérations variables (*)	Nombre de bénéficiaires (**)
Montant total des rémunérations versées de janvier à décembre 2024	16 536 314	10 618 457	219

(*) Rémunérations variables attribuées au titre de l'année 2024 payées en 2025 et années suivantes

(**) Les bénéficiaires s'entendent comme l'ensemble des salariés OBAM ayant touché une rémunération en 2024 (CDI/CDD/Contrat d'apprentissage, stagiaires, bureaux étrangers)

	Cadres supérieurs	Nombre de bénéficiaires	Membres du personnel ayant une incidence sur le profil de risque de l'OPCVM	Nombre de bénéficiaires
Montant agrégé des rémunérations versées pour l'exercice 2024 (fixes et variable*)	3 557 026	6	14 349 128	49

(*) Rémunérations variables au titre de l'année 2024 payées en 2025 et années suivantes

2- Eléments qualitatifs

2.1. Les rémunérations fixes

Les rémunérations fixes sont déterminées de façon discrétionnaire en lien avec le marché ce qui nous permet de remplir nos objectifs de recrutement de personnels qualifiés et opérationnels.

2.2. Les rémunérations variables

En application des directives AIFM 2011/61 et UCITS V 2014/91, ODDO BHF Asset Management SAS (« OBAM SAS ») a mis en place une politique de rémunération destinée à identifier et décrire les modalités de mise en place de la politique de rémunérations variables, et notamment l'identification des personnes concernées, la fixation de la gouvernance, du comité de rémunération et les modalités de paiement de la rémunération variable.

Les rémunérations variables versées au sein de la Société de gestion sont déterminées de façon majoritairement discrétionnaire. Ainsi, dès lors que les résultats de l'exercice en cours sont assez précisément estimés (mi-novembre), une enveloppe de rémunérations variables est déterminée et il est demandé aux différents managers de proposer – en association avec la DRH du groupe – une répartition individuelle de cette enveloppe.

Ce processus est consécutif à celui des entretiens d'évaluations, lesquels ont permis aux managers de partager avec chaque collaborateur la qualité de ses prestations professionnelles pour l'année en cours (au regard des objectifs précédemment fixés) ainsi que fixer les objectifs de l'année à venir. Cette évaluation porte aussi bien sur une dimension très objective de la réalisation des missions (objectifs quantitatifs, collecte commerciale ou positionnement de la gestion dans un classement particulier, commission de surperformance générée par le fonds géré), que sur une dimension qualitative (attitude du collaborateur pendant l'exercice).

Il convient de noter que quelques gérants peuvent percevoir dans le cadre de leur rémunération variable une quote-part des commissions de surperformance perçues par OBAM SAS. Pour autant la détermination du montant revenant à chaque gérant s'inscrit dans le processus décrit ci-dessus et il n'existe pas de formules contractuelles individualisées encadrant la répartition et le paiement de ces commissions de surperformance.

L'ensemble des salariés d'OBAM SAS est compris dans le périmètre d'application de la politique de rémunération décrite ci-dessous, y compris les salariés pouvant exercer leur activité hors de la France.

3- Cas particuliers des preneurs de risques et des rémunérations variables différées

3.1. Les preneurs de risques

OBAM SAS déterminera annuellement les personnes appelées à être qualifiées de preneur de risques conformément à la réglementation. La liste de ces collaborateurs ainsi qualifiés de preneurs de risques sera soumise au Comité des Rémunérations et transmise à l'Organe de Direction.

3.2. Les rémunérations variables différées.

OBAM SAS a déterminé le seuil de 200.000 € comme seuil de proportionnalité et comme seuil déclencheur du paiement d'une partie de la rémunération variable de façon différée.

Ainsi, les collaborateurs, qu'ils soient preneurs de risques ou non, ayant une rémunération variable inférieure à ce seuil de 200.000 € percevront leur rémunération variable de façon immédiate. En revanche, un collaborateur qualifié de preneur de risque et dont la rémunération variable serait supérieure à 200.000 € verra obligatoirement une partie de cette rémunération variable payée de façon différée conformément aux modalités définies ci-après. Dans un souci de cohérence au sein d'OBAM SAS, il a été décidé d'appliquer à l'ensemble des collaborateurs de la Société, qu'ils soient preneurs de risque ou pas, les mêmes modalités de paiement des rémunérations variables. Ainsi, un collaborateur qui ne serait pas preneur de risque mais dont la rémunération variable dépasserait 200.000 € verra une partie de cette rémunération variable payée de façon différée conformément aux dispositions définies ci-après.

Pour les rémunérations variables les plus significatives, un second seuil est fixé à 1.000.000 €. Les rémunérations variables allouées au titre d'une année qui dépasseraient ce seuil, seraient alors versées, pour la part dépassant ce seuil, selon les modalités suivantes : 40% en espèces immédiatement, 60 % en espèces dans le cadre d'un paiement différé dans les conditions définies ci-dessus. Il convient de noter que ces rémunérations auront, pour leur partie inférieure à 1.000.000 € donné lieu à l'application des règles de versement dépassant le seuil de 200.000 € précisées ci-dessus. L'intégralité de cette partie différée sera concernée par l'outil d'indexation défini ci-après.

S'agissant de l'indexation des rémunérations différées applicables à l'ensemble des personnes concernées de la société de gestion, conformément aux engagements pris par OBAM SAS, les provisions liées à la partie différée des rémunérations variables seront calculées dans un outil mis en place par OBAM SAS. Cet outil consistera en un panier composé des fonds emblématiques de chacune des stratégies de gestion d'OBAM SAS.

Cette indexation ne sera pas plafonnée, ni ne sera concernée par un plancher. Les provisions pour rémunérations variables verront ainsi leur montant fluctuer au regard des surperformances et des sous-performances respectives des fonds représentant la gamme de OBAM SAS par rapport au benchmark lorsqu'il existe. Dans le cas où il n'existe pas de benchmark, la performance absolue est retenue.

4- Modifications de la politique de rémunération intervenues pendant l'exercice écoulé

L'Organe de direction de la société de gestion s'est réuni courant 2024 afin de revoir les principes généraux de la politique de rémunération en présence de la conformité et en particulier les modalités de calcul des rémunérations variables indexées (composition du panier d'indexation).

La politique de rémunération a fait l'objet d'une modification du seuil de déclenchement de la partie différée.

Elle est disponible sur le site internet de la société de gestion (partie informations réglementaires).

Annexe SFDR

Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

Dénomination du produit :
ODDO BHF Avenir

Identifiant d'entité juridique :
969500AD1KLVRI6P6824

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Non

- Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental**: N/A
 - dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
 - dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
- il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : N/A

- Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 70,50 % d'investissements durables
 - ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
 - ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
 - ayant un objectif social
- Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



DANS QUELLE MESURE LES CARACTERISTIQUES ENVIRONNEMENTALES ET/OU SOCIALES PROMUES PAR CE PRODUIT FINANCIER ONT-ELLES ETE ATTEINTES ?

Au cours de la période couverte par le présent rapport, le Fonds s'est conformé à ses caractéristiques environnementales et sociales grâce aux actions suivantes :

- Application effective de la politique d'exclusion d'ODDO BHF Asset Management (charbon, UNGC, pétrole et gaz non classique, armes controversées, tabac, destruction de la biodiversité et production d'énergie fossile en Arctique) et des exclusions spécifiques du Fonds.
- L'intégration des notations ESG telle que décrit dans le prospectus du Fonds (stratégie d'investissement) et les données ESG externes venant de fournisseurs de données.
- Application de la politique de vote du Gérant si le Fonds satisfait aux exigences de cette dernière.
- Initiatives de dialogue et d'engagement conformément à la politique de dialogue et d'engagement du Gérant.
- Prise en compte des principales incidences négatives conformément à la politique du Gérant concernant l'Article 4 du Règlement SFDR.
- Application de l'approche du Gérant relative au principe consistant à ne pas causer de préjudice important dans le cadre des investissements considérés comme durables.

La prise en compte des Principal Adverse Impacts pour ce Fonds repose sur un screening négatif pour quatre PAI (4, 7,10, et 14) et sur les notations ESG, le dialogue, l'engagement, et le vote pour les autres PAI, comme décrit dans la politique PAI disponible dans les informations réglementaires sur le site internet ODDO BHF Asset Management.

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales et sociales promues par le produit ont été atteintes.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

	30/06/2025	
	Fonds	Couverture
Notation MSCI ESG*	AA	87.2
Score ESG	7.2	87.2
Notation moyenne E	5.8	87.2
Notation moyenne S	5.2	87.2
Notation moyenne G	6.5	87.2
Intensité carbone pondérée (tCO2e / CA m€)	33.2	100.0
Investissements durables (%)	70.5	84.4
Investissements alignés sur la taxonomie (%)	1.4	15.2
Exposition fossile (%)**	1.3	80.4
Exposition aux solutions carbone, part verte (%)***	11.6	80.4

* CCC est la notation avec le risque le plus élevé et AAA est la meilleure notation.

** Pourcentage des revenus générés par l'utilisation de combustibles fossiles, sur la base du ratio de couverture MSCI au niveau du portefeuille.

*** Pourcentage du chiffre d'affaires généré par le déploiement de solutions zéro carbone (énergies renouvelables, mobilité durable...), basé sur le ratio de couverture MSCI au niveau du portefeuille.

● *…et par rapport aux périodes précédentes ?*

	30/06/2024	
	Fonds	Couverture
Notation MSCI ESG*	AA	92.1
Score ESG	7.4	92.1
Notation moyenne E	6.4	92.1
Notation moyenne S	5.1	92.1
Notation moyenne G	6.5	92.1
Intensité carbone pondérée (tCO2e / CA m€)	27.4	100.0
Investissements durables (%)	24.0	89.4
Investissements alignés sur la taxonomie (%)	N/A	N/A
Exposition fossile (%)**	0.0	0.0
Exposition aux solutions carbone, part verte (%)***	14.8	15.2

* 1 est la notation avec le risque le plus élevé et 5 est la meilleure notation.

** Pourcentage des revenus générés par l'utilisation de combustibles fossiles, sur la base du ratio de couverture MSCI au niveau du portefeuille.

*** Pourcentage du chiffre d'affaires généré par le déploiement de solutions zéro carbone (énergies renouvelables, mobilité durable...), basé sur le ratio de couverture MSCI au niveau du portefeuille.

● *Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-il contribué ?*

Les investissements durables poursuivaient un objectif environnemental :

La contribution à l'impact environnemental tel que défini par MSCI ESG Research via son domaine « impact durable » par rapport aux objectifs environnementaux. Sont concernées les catégories suivantes : énergies alternatives, efficacité énergétique, construction écologique, eau durable, prévention et contrôle de la pollution, agriculture durable.

Le Fonds détenait 70,5 % d'investissements durables qui sont catégorisés comme autres placements environnementaux. En outre, le fonds détenait 1,4 % de ses actifs nets alignés à la Taxinomie de l'UE à la fin de l'exercice.

Le Fonds a respecté son objectif d'investissement durable dès lors qu'il s'engage à détenir au moins 10,0 % d'investissements durables et 0,0 % d'investissements alignés sur la Taxinomie.

Les investissements sont durables dans la mesure où ils ont participé au développement d'activités économiques vertes sur la base du chiffre d'affaires : les énergies bas-carbone, l'efficacité énergétique, l'immobilier vert, l'usage durable de l'eau, la prévention et le contrôle de la pollution, et l'agriculture durable.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Ce principe, appliqué à l'objectif d'investissement durable du Fonds, a été contrôlé selon une approche en 3 étapes :

1. Les entreprises faisant l'objet de graves controverses environnementales, sociales ou en matière de gouvernance ne sont pas considérées comme durables
2. Les entreprises concernées par la politique d'exclusion d'ODDO BHF Asset Management (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et armes biologiques) ne sont pas considérées comme durables et ne peuvent pas faire l'objet d'un investissement par le Fonds.
3. Les entreprises exposées aux armes controversées et/ou contrevenant aux principes du Pacte mondial des Nations unies ne sont pas considérées comme durables et ne peuvent pas faire l'objet d'un investissement par le Fonds.

Nos équipes de contrôle sont chargées de vérifier que les investissements durables du Fonds respectent notre approche relative au principe consistant à ne pas causer de préjudice important afin de pouvoir être considérés comme des investissements durables au niveau du Fonds. Notre approche est basée sur les controverses mais aussi sur les exclusions (pré-trade).

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme, et aux sujets d'anti-corruption.

Nous prenons en compte tous les PAI pour autant que nous disposions de données suffisantes à leur sujet. La prise en compte des Principal Adverse Impacts pour ce Fonds repose sur un screening négatif pour quatre PAI (4, 7, 10, et 14) et sur les notations ESG, le dialogue, l'engagement, et le vote pour les autres PAI, comme décrit dans la politique PAI disponible dans les informations réglementaires sur le site internet ODDO BHF Asset Management.

Leur prise en considération repose à la fois sur les listes d'exclusions (charbon, UNGC, pétrole et gaz non classique, armes controversées, tabac, destruction de la biodiversité et production d'énergie fossile en Arctique) et sur l'utilisation de notations ESG, du dialogue, du vote, et de l'engagement. Elles peuvent être le résultat de données publiées et, dans une moindre mesure, d'estimations.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée:

Bien que le fonds n'ait pas eu pour objectif l'investissement durables, il a atteint 70,5 % d'investissement durables, tandis que la proposition minimale indiquée dans l'annexe précontractuelle était de 10,0 %.

Le Gérant s'assure de l'alignement des investissements durables du Fonds en appliquant sa liste d'exclusion fondée sur le Pacte mondial des Nations unies, comme indiqué dans la politique d'exclusion du Gérant. Les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ainsi que les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales sont pris en compte dans la méthodologie de notation ESG interne ou externe (MSCI ESG Research) utilisée par le Fonds, comme indiqué dans les informations précontractuelles.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



COMMENT CE PRODUIT FINANCIER A-T-IL PRIS EN CONSIDERATION LES PRINCIPALES INCIDENCES NEGATIVES SUR LES FACTEURS DE DURABILITE ?

Le produit financier prend en compte les principales incidences négatives à travers des exclusions grâce à des contrôles pré-trades et post-trades, au dialogue, à l'engagement et aux analyses ESG.

La prise en compte des Principal Adverse Impacts pour ce Fonds repose sur un screening négatif pour quatre PAI (Exposition aux combustibles fossiles, Biodiversité, violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies et des lignes directrices de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et armes biologiques)) et sur les notations ESG, le dialogue, l'engagement, et le vote pour les autres PAI, comme décrit dans la politique PAI disponible dans les informations réglementaires sur le site internet ODDO BHF Asset Management.



QUELS ONT ETE LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS DE CE PRODUIT FINANCIER ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir:
01/07/2024 - 30/06/2025

Investissements les plus importants	Secteur*	% d'actifs**	Pays
Oddo Bhf Money Market Ci-Eur	-	6,0 %	Allemagne
Biomerieux	Santé	5,8 %	France
Safran Sa	Industrie	5,6 %	France
Mtu Aero Engines Ag	Industrie	5,6 %	Allemagne
Sopra Steria Group	Technologies de l'Information	5,3 %	France
Virbac Sa	Santé	5,1 %	France
Publicis Groupe	Services de communication	5,0 %	France
Ipsen	Santé	4,9 %	France
Seb Sa	Consommation Discrétionnaire	4,8 %	France

* 30/06/2025, l'exposition totale du fonds au secteur fossile représentait 1,3% pour une couverture de 80,4%.

** Méthode de calcul : Moyenne des investissements sur la base de 4 inventaires couvrant l'année fiscale de référence (fréquence retenue : 3 mois glissants).



QUELLE ETAIT LA PROPORTION D'INVESTISSEMENTS LIES A LA DURABILITE ?

La ventilation est consultable dans le tableau détaillé ci-après.

● Quelle était l'Allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

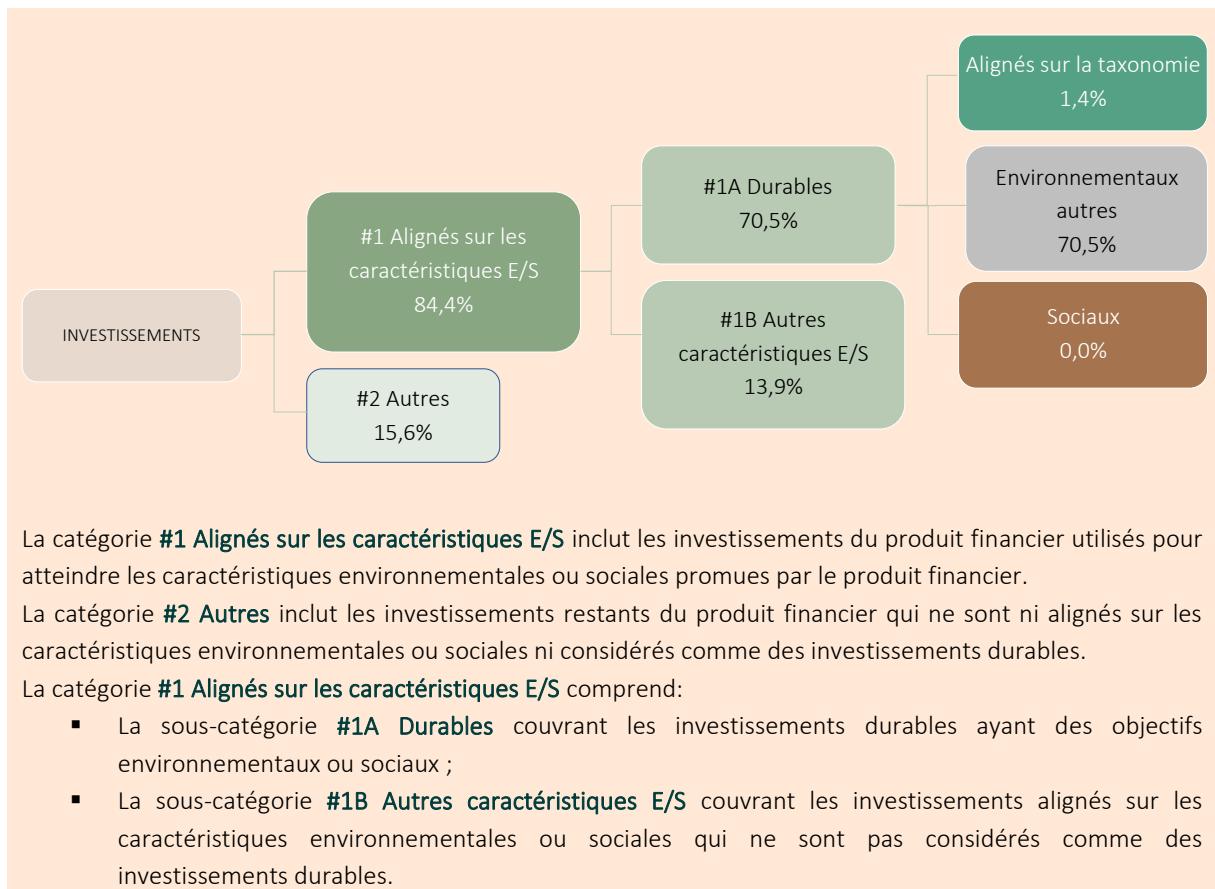
Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements;

- des dépenses d'investissement

(CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple;

- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend:

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux ;
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Les Autres investissements incluent 3,2 % de cash et 0,0 % de produits dérivés et 12,4 % d'investissements non alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

Alignés sur la taxonomie : données publiées.

Comparaisons historiques de l'allocation d'actifs (Article 8)	Exercice 2023	Exercice 2024	Exercice 2025
#1 Alignés sur les caractéristiques E/S	92,4%	89,4%	84,4%
#2 Autres	7,6%	10,6%	15,6%
#1A Durables	28,0%	24,0%	70,5%
#1B Autres caractéristiques E/S	64,4%	65,4%	13,9%
Alignés sur la taxonomie	N/A	N/A	1,4%
Environnementaux autres	28,0%	24,0%	70,5%
Sociaux	0,0%	0,0%	0,0%

● *Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?*

Secteurs*	% d'actifs au 30/06/2025
Technologies de l'Information	25,2 %
Industrie	21,1 %
Santé	20,7 %
Consommation Discrétionnaire	8,5 %
Finance	6,4 %
Services de communication	4,5 %
Matériels	2,5 %
Énergie	1,3 %
Liquidités	3,2 %
OPC	6,6 %

*Au 30/06/2025, l'exposition totale du fonds au secteur fossile représentait 1,3 % pour une couverture de 80,4%.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Sur la base des données provenant des entreprises bénéficiaires des investissements et du fournisseur de données du Gérant (MSCI), les investissements alignés sur la Taxinomie de l'UE représentaient 1,4 % à la fin de l'exercice si l'on inclut les obligations souveraines, supranationales et des banques centrales, et 1,4 % si l'on exclut ces titres.

Le respect par ces investissements des exigences énoncées à l'Article 3 du Règlement (UE) 2020/852 n'a été soumis à aucune vérification de la part d'un quelconque réviseur d'entreprises ou d'un quelconque tiers.

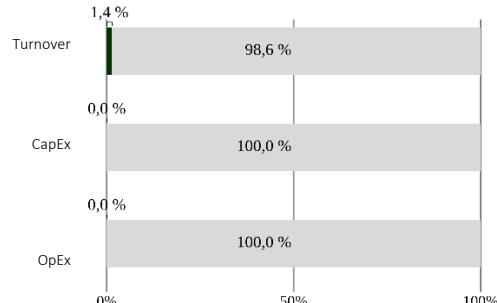
Pour se conformer à la taxinomie de l'UE, le critère pour le **gaz fossile** inclut une limitation des émissions et une évolution vers des énergies complètement renouvelables ou des combustibles à bas carbone d'ici fin 2035. Pour l'**énergie nucléaire**, le critère inclut une sécurité complète et un objectif de gestion des déchets.

● *Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE¹ ?*

- Oui Dans le gaz fossile Dans le nucléaire
 Non

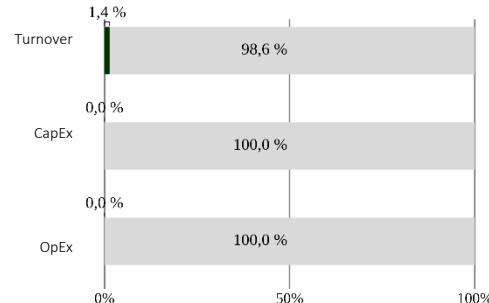
Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie
Obligations souveraines incluses*



- Investissement aligné sur la taxonomie (gaz fossile)
- Investissement aligné sur la taxonomie (nucléaire)
- Investissement aligné sur la taxonomie
- Autres investissements

2. Alignement des investissements sur la taxinomie
Obligations souveraines exclues*



- Investissement aligné sur la taxonomie (gaz fossile)
- Investissement aligné sur la taxonomie (nucléaire)
- Investissement aligné sur la taxonomie
- Autres investissements

Ce graphique représente 100% du total des investissements.

* Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions bas-carbone et qui entre autres ont des niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondant à la meilleure performance.

● *Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?*

La part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes a été de 0%.

● *Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?*

Le fonds n'avait pas de pourcentage minimum d'alignement à la Taxonomie.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.



 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

La proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE était de : 70,5 %



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Il n'y avait pas d'investissements durables sur le plan social.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les investissements inclus en “#2-Autre” sont le cash, les produits dérivés et les autres actifs secondaires qui permettent d'assurer une gestion optimale du portefeuille.

Les garanties minimales pour les investissements sans ratings ESG sont assurées par l'application de la politique d'exclusion d'ODDO BHF Asset Management et/ou des exclusions spécifiques du fonds.

Compte tenu du rôle de ces instruments dérivés, nous considérons qu'ils n'ont pas eu d'impact négatif sur la capacité du Fonds à se conformer à ses caractéristiques environnementales et sociales.



QUELLES MESURES ONT ETE PRISES POUR atteindre LES CARACTERISTIQUES ENVIRONNEMENTALES ET/OU SOCIALES AU COURS DE LA PERIODE DE REFERENCE ?

Le Gérant a appliqué sa stratégie d'actionnariat actif grâce aux actions suivantes :

1. Vote aux assemblées générales annuelles si le Fonds satisfait aux exigences de la politique de vote du Gérant.
2. Dialogue avec les entreprises.
3. Engagement auprès des entreprises conformément à la politique d'engagement du Gérant.
4. Application de la politique d'exclusion d'ODDO BHF Asset Management et des exclusions spécifiques du Fonds.
5. Prise en compte des PAI conformément à la politique du Gérant relative aux PAI.



QUELLE A ETE LA PERFORMANCE DE CE PRODUIT FINANCIER PAR RAPPORT A L'INDICE DE REFERENCE ?

Pour apprécier la performance globale, veuillez vous référer au tableau ci-après.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.



En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large ?

Le fonds suit le benchmark 10,00% ESTER European Short Term Rate + 8.5 BP + 90,00% MSCI France Smid Cap Loc Net .

Il s'agit d'indices de marché élargis dont la composition ou la méthodologie de calcul ne tient pas nécessairement compte des caractéristiques ESG promues par le Fonds.



Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?

Les indices de référence ne sont pas alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Fonds dès lors qu'ils peuvent contenir des entreprises exclues par le Gérant. En outre, ces indices de référence ne sont pas définis sur la base de facteurs environnementaux ou sociaux.

● *Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?*

Non applicable.

● *Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?*

Pour apprécier la performance globale, veuillez vous référer au tableau ci-dessous.

	30/06/2025			
	Fonds	Couverture	Indice	Couverture
Notation MSCI ESG	AA	87.2	A	99.7
Score ESG	7.2	87.2	7.0	99.7
Notation moyenne E	5.8	87.2	7.5	99.7
Notation moyenne S	5.2	87.2	4.9	99.7
Notation moyenne G	6.5	87.2	6.3	99.7
Intensité carbone pondérée (tCO2e / CA m€)	33.2	100.0	77.6	100.0
Investissements durables (%)	70.5	84.4	81.9	99.7
Investissements alignés sur la taxonomie (%)	1.4	15.2	10.9	50.2
Exposition fossile (%)	1.3	80.4	4.1	99.7
Exposition aux solutions carbone, part verte (%)	11.6	80.4	36.3	99.7